



1^{ère} Compagnie d'Arc d'Hayange



**Vous invite à son
Concours en salle le 7 et 8 décembre 2019**

La première Compagnie d'Arc d'Hayange a le plaisir de vous inviter à son concours en salle, sélectif pour le championnat de France à la salle des sports Régine Cavagnoud (voir plan d'accès).

Programme :

	Samedi Après-midi 2x25m	Dimanche matin 2x18m	Dimanche Après-midi 2x18m
Série	A	B	C
Ouverture du Greffe	14H00	07H45	13H30
Inspection matérielle	14H30	08H15	14H00
30mn échauffement	14H45	08H30	14H15
Début des tirs	15H15	09H00	14H45
Résultat/vin d'honneur	25M		18M

Inscriptions : Nombre de places limitées à 60 par Départ. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée si accompagnée du règlement. Date limite d'inscription : 05/12/2019

Montant des mises :

	1 départ (Série A/B/C)	2 départs (Série A/B/C)
J -S1-S2-S3	10 €	15€
P - B - M - C	8€	12€

Blasons :

	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	S1	S2	S3
25m / 18m								
Classiques	-/80	80 / 60		Au choix : Trispot ou unique de : 60 / 40				
Arcs pouliés				Trispot de 60 / 40				
Arc nu	-/80	80 / 60			60 / 40			

Résultats :

- Individuels : trois premiers de chaque catégories, 25 m et 18 m séparés.
- Classement par équipe (18 m et 25 mètre compris) :
 - Challenge de la ville : 4 meilleurs scores (au minimum 1 femme et au maximum 1 poulié)
 - Challenge mixte : 2 meilleurs scores (un homme, une femme et maximum 1 poulié)
- * Pour les classements par équipe, seul le premier départ d'un archer sera pris en compte

Informations :

Nous vous accueillerons à la buvette pour casse-croustes et boisson.

Attestation de licence papier avec photo / une attestation de licence dématérialisée avec photo sur un support informatique type Smartphone ou tablette/ le numéro de licence (ou nom et prénom) avec justificatif officiel d'identité/ le passeport sportif s'il comporte la photo et le numéro de licence - Chaussures de sports obligatoires – Tenues blanches ou de club souhaitée.

